

Commune de  
LAVEY-MORCLES



Préavis de la Municipalité  
au Conseil communal

N° 07/2019

## **Projet de budget pour l'année 2020**

Lavey, le 11 octobre 2019

Au Conseil communal de Lavey-Morcles,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le présent préavis traitant du projet de budget pour l'année 2020.

### Préambule

Le projet de budget 2020 fait suite à la transparence financière présentée au Conseil communal de Praz-Riond dans le cadre de la feuille de route pour l'aménagement urbain, ainsi qu'à l'adoption de l'arrêté d'imposition qui prévoit une augmentation de 0,5 point d'impôts pour 2020.

Certains éléments figurant dans la transparence sont déjà contenus dans le présent budget, comme, par exemple, la disparition des charges liées aux soins à domicile.

Les investissements de l'aménagement urbain devant être réalisés à partir de 2020, ils n'impactent pas directement le budget 2020. Néanmoins, la Municipalité s'est efforcée de présenter un budget avec des charges maîtrisées en vue des investissements futurs.

### Bases légales

Conformément à l'article 18, al. 2 du règlement du Conseil communal, ce dernier délibère sur le projet de budget et les comptes. Les articles 91 et suivants du même règlement traitent des délais relatifs au budget.

Le présent projet est établi conformément au règlement sur la comptabilité des communes (RCCom), ainsi qu'aux directives et au plan comptable du Département des institutions et des relations extérieures.

### Synthèse

Le projet de budget de la caisse communale pour l'exercice 2020 se résume comme suit :

Opération	Désignation	Budget 2020	Budget 2019	Comptes 2018
+	Total produits	3'807'250	3'946'200	5'355'957
-	Total charges	3'991'890	4'231'310	4'972'326
=	<b>Solde de fonctionnement</b>	<b>-184'640</b>	<b>-285'110</b>	<b>383'630</b>
-	Prélèvements sur les réserves	5'100	49'200	556'436
+	Amortissements supplémentaires	14'900	12'100	12'100
+	Attribution aux réserves	144'200	112'000	644'469
+	Amortissements du patrimoine financier	43'740	41'540	492'898
+	Amortissements du patrimoine administratif	293'100	362'100	324'100
=	<b>Marge d'autofinancement</b>	<b>306'200</b>	<b>193'430</b>	<b>1'300'761</b>

Grâce à la disparition des charges liées aux soins à domicile, le résultat de fonctionnement et la marge d'autofinancement progressent sensiblement.

Les amortissements se maintiennent à un niveau élevé.

## Points particuliers

Certains postes nécessitent des explications particulières, que ce soit sur l'ampleur des variations ou au niveau de l'intention politique.

### 1. Service social – AJE (Accueil de jour des enfants – 71.3199)

Depuis la rentrée scolaire 2019, les parents de Lavey-Morcles peuvent bénéficier d'une nouvelle UAPE. À l'instar de notre commune, de nombreuses municipalités du district ont sollicité le réseau enfants Chablais pour augmenter le nombre de places d'accueil à disposition.

La création d'une structure dans le périmètre de l'hôpital Riviera Chablais, une des plus grandes du canton, pèse particulièrement dans les charges.

Au total, ce sont près de 120 places supplémentaires qui seront mises à disposition de la population du Chablais. Sachant que la création d'une place pour la petite enfance coûte près de Fr. 30'000.- (Fr. 7000.- en UAPE), il en résulte une forte augmentation des charges liées à l'accueil de jour des enfants. Cette évolution n'a pas manqué de susciter la polémique au sein des municipalités du Chablais et une première version du budget a été renvoyée au comité de direction de l'ARASAPE.

Selon toute vraisemblance, les statuts, la gouvernance et les objectifs du réseau devront être revus en 2020.

### 2. Service social – Subvention santé publique - AVASAD (Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile – 71.3654)

Dans les dernières négociations entre le canton et les communes qui ont abouti à un accord cadre portant sur la compensation des pertes liées à la RIE III vaudoise et sur le financement de l'AVASAD (10 septembre 2018), il a été convenu que la part communale à l'AVASAD sera transférée au canton en 2020, contre une bascule de point d'impôt.

### 3. Traitements – routes et conciergerie (43.3011 – 352.3011 et 353.3011)

L'imputation des salaires de ces postes a été revue pour mieux correspondre à la réalité. La charge globale n'évolue pas mais est répartie différemment au sein des différents chapitres. Ceci permettra notamment de recevoir davantage au titre des dépenses thématiques de la péréquation intercommunale.

### 4. Liste des emprunts

Etablissement	Date	Taux	Emprunt	Amortissement	Immeuble/remarque
CPEV	2017 - 2020	1.25	850'000	sans	Salle polyvalente
PostFinance	2015 - 2025	0.55	975'000	50'000	Maison de Commune et Collège
PostFinance	2011 - 2021	1.61	1'400'000	50'000	Salle polyvalente
PostFinance	2017 - 2027	0.66	2'000'000	65'000	PGEE/PDDE Plambuit et Eglises
PostFinance	2019 - 2029	0.35	1'597'000	53'000	PGEE/PDDE Borbeux
			<b>6'822'000</b>	<b>218'000</b>	

## 5. Variations importantes

Certains gros postes impactent l'équilibre entre les charges et les recettes. Les tableaux ci-après reprennent les variations les plus importantes en comparaison avec le budget 2019. Ils donnent une clé de lecture supplémentaire aux éléments présents dans le préavis. Les explications sur ces tableaux figurent dans les annexes.

**Augmentations de charges les plus importantes (seuil à Fr. 10'000)**

N° de compte	Libellé	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 2019-2020
11.3011	Traitements	172 500	188 800	16 300
16.3170	Réceptions et manifestations	6 000	18 000	12 000
43.3011	Traitements	103 000	124 000	21 000
51.3522.2	Participation à l'enseignement – St-Maurice	116 000	126 500	10 500
71.3199	AJE	109 750	144 600	34 850
<b>Total des variations les plus importantes (hors amortissements et réserves)</b>				<b>94 650</b>

**Diminutions de charges les plus importantes (seuil à Fr. 10'000)**

N° de compte	Libellé	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 2019-2020
20.3011	Traitements	92 100	65 100	-27 000
32.3189	Frais facturés par des tiers	190 000	130 000	-60 000
352.3011	Traitements	103 000	78 000	-25 000
352.3141	Entretien du bâtiment	30 000	10 000	-20 000
352.3223	Intérêts dette à long terme	42 000	30 000	-12 000
43.3142	Entretien routes et chemins	40 000	25 000	-15 000
52.3522.3	Participation à l'enseignement	130 000	100 000	-30 000
71.3654	Subvention santé publique – AVASAD	92 000	0	-92 000
<b>Total des variations les plus importantes (hors amortissements et réserves)</b>				<b>-281 000</b>

**Augmentations de recettes les plus importantes (seuil à Fr. 10'000)**

N° de compte	Libellé	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 2019-2020
21.4001	Impôt sur le revenu	-1 090 000	-1 150 000	60 000
22.4222	Intérêts – Dividendes des titres	-20 000	-30 000	10 000
22.4520	Retour du fonds de péréquation	-522 000	-543 500	21 500
354.4271	Location	-28 000	-46 000	18 000
<b>Total des variations les plus importantes (hors amortissements et réserves)</b>				<b>109 500</b>

**Diminutions de recettes les plus importantes (seuil à Fr. 10'000)**

N° de compte	Libellé	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 2019-2020
21.4510	Participation cantonale (RIE III)	-23 200	-13 000	-10 200
22.4522	Péréquation dépenses thématiques	-160 400	-86 000	-74 400
32.4355	Produit vente de bois	-105 000	-53 000	-52 000
32.4516	Participations et subventions	-100 000	-80 000	-20 000
358.4231	Location	-120 600	-2 400	-10 200
46.4342.1	Taxe d'entretien des collecteurs	-200 000	-180 000	-20 000
<b>Total des variations les plus importantes (hors amortissements et réserves)</b>				<b>-186 800</b>

Ces tableaux montrent que peu d'éléments sont du ressort exclusif de la Municipalité. Il s'agit pour l'essentiel d'évolutions conjoncturelles et légales/réglementaires. Il faut également mentionner que l'estimation des recettes fiscales a été établie de manière prudente.

**Investissements et amortissements**

Le tableau des investissements doit être présenté en même temps que le budget mais n'est pas soumis à décision.

Nous faisons également ressortir les amortissements contenus dans le budget.

Objet	Préavis	Crédit accordé net	Total investis-	Amortis-	Amortis-
			sement net Projet terminé		
<b>Patrimoine financier</b>					
Chalets du Crêt et Martinaux (toitures)	03/2013	70'100.00	87'403.15	-8'740.00	
Réfection ancien arsenal Praz-Riond	14/2017	28'000.00	16'838.90	-1'560.00	
Réfection toit Chalet Plan Essert	06/2018	35'000.00	34'408.35	-3'440.00	
Sous-total patrimoine financier		133'100.00		-13'740.00	
<b>Patrimoine administratif</b>					
Réfection rtes Toveyres et cimetière	03/2015	90'000.00	76'540.00	-7'700.00	
Crédit d'étude aménagement urbain	10/2015	60'000.00	78'514.80	-15'700.00	
Crédit d'étude révision PGA	09/2015	105'000.00	85'882.90		-10'500.00
Réfection mur soutènement Morcles	11/2017	125'000.00	63'471.15	-6'400.00	
Maison de Commune				-30'200.00	
Collège				-19'500.00	
Couvert Villageois	02/2013	52'000.00	65'052.68	-6'550.00	
Temple	01/2017	466'623.00	398'994.79	-15'550.00	
Local Morcles	07/2015	69'720.00	78'542.90	-7'800.00	
Chalet Brûlé	08/2015	150'000.00	136'442.05	-4'400.00	
Adduction eau potable années 1 à 3				-28'000.00	
Adduction eau/égouts/épuration années 4 à 6				-4'000.00	
Déplacement conduite eau potable LLB	01/2013	61'200.00	54'312.18		
Amélioration approvisionnement en eau Eslex	20/2015	240'000.00	235'268.83		
PGEE/PDDE Plambuit/Bex	22/2015	1'486'750.00	1'254'825.52	-42'900.00	
PGEE/PDDE Borbeux	03/2017	3'646'000.00	2'984'585.71	-78'700.00	
PDDE Lavey-les-Bains	04/2017	545'000.00	287'429.87	-9'600.00	

Caserne	12/2017	160'000.00		-6'000.00	
Amélioration éclairage public	04/2019	220'000.00			-22'000.00
Sous-total patrimoine administratif		7'477'293.00		-283'000.00	-32'500.00
<b>Total financier + administratif</b>		<b>7'610'393.00</b>		<b>-296'740.00</b>	<b>-32'500.00</b>
<b>Subventions et participations</b>					
Eglise	01/2017	250'000.00	352'207.50	-25'000.00	

D'autres dépenses sont envisagées et feront l'objet de préavis. En l'état, il n'est pas possible d'articuler des chiffres. Mentionnons :

- Construction d'un ouvrage pour la traversée du canal de fuite
- Aménagement d'un trottoir le long de la route du Stand

## CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE LAVEY-MORCLES

- vu le préavis municipal No 07/2019 du 11 octobre 2019 ;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier ce préavis ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

## DECIDE

- d'adopter le budget de la caisse communale pour l'année 2020 tel que présenté.

**Adopté en séance de la Municipalité le 5 novembre 2019**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE  
Le Syndic :  Le Secrétaire :   
Ivan Ponnaz  Mentor Citaku